

3A IMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 place Jean Gaudoux
94000 Créteil
887 828 333 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

DU 24 SEPTEMBRE 2024

Le 24 SEPTEMBRE 2024, à 10 heures, Créteil

Mme WOLLO ENDALE Aude ;

Gérante de la Société 3A IMMO,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée ;
- Convocation des associés ;
- Nomination d'un Liquidateur, fixation de sa rémunération et détermination de ses obligations et pouvoirs ;
- Préparation du rapport et du projet de décisions ;

PREMIERE DECISION - DISSOLUTION ANTICIPEE - MISE EN LIQUIDATION

AMIALE

Les associés, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décident la dissolution anticipée de la Société à compter du 24 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la Dénomination sociale, suivie de la mention 'Société en liquidation', ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.

DEUXIEME DECISION - DESIGNATION DU LIQUIDATEUR

Mme WOLLO ENDALE Aude exerce les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège social de liquidation est fixé au siège social de la société.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

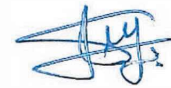
Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'associé unique statuera sur les comptes annuels.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

La gérante
Mme WOLLO ENDALE Aude



CERTIFIE CONFORME